



Corporation commerciale canadienne

Rapport financier trimestriel (Non vérifié)

**Pour les périodes de trois et six mois terminées
le 30 septembre 2011**

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Nature des activités et contexte opérationnel

En cette nouvelle ère de défis économiques et de concurrence accrue à l'échelle mondiale pour les exportateurs canadiens, la Corporation commerciale canadienne (CCC) a adopté une position stratégique pour jouer un rôle de chef de file en collaborant, à titre de partenaire du gouvernement du Canada, avec un large éventail d'entreprises canadiennes qui cherchent à percer les marchés internationaux de la défense, ainsi que les marchés internationaux de l'infrastructure dans des pays émergents et en développement. La stratégie fondée sur cinq secteurs d'activités qu'a élaborée la CCC s'est déjà avérée efficace, comme en témoignent la croissance des ventes pour les exportateurs du pays et l'augmentation du nombre d'emplois pour les Canadiens. Qui plus est, la Corporation a atteint ces résultats tout en assurant sa rentabilité.

Principales données financières

Le cumul annuel des opérations et du résultat global de la CCC pour la période se terminant le 30 septembre 2011 a donné lieu à un surplus de 0,8 million de dollars, comparativement à un surplus de 0,2 million de dollars pour la même période se terminant le 30 septembre 2010. Cette augmentation de 0,6 million de dollars, ou d'environ 300 %, d'un exercice à l'autre est attribuable à une hausse des produits se chiffrant à 0,8 million de dollars, laquelle a été compensée partiellement par une augmentation des charges totales de l'ordre de 0,2 million de dollars. Les crédits parlementaires sont demeurés au même niveau qu'à l'exercice précédent. La hausse des produits s'explique par une augmentation de 0,3 million de dollars des frais de service et de 0,5 million de dollars d'autres produits. La CCC continue de réaliser d'importants investissements afin d'appuyer sa croissance; toutefois, les charges sont engendrées de manière contrôlée, en fonction des produits générés et conformément aux grandes lignes des mesures de limitation des coûts établies par le gouvernement du Canada dans le budget de 2010. Les résultats du deuxième trimestre des exercices 2011-12 et 2010-11 sont pratiquement les mêmes, un excédent de fonctionnement de 0,5 million de dollars ayant été dégagé dans les deux cas. Le total des produits et des crédits parlementaires au deuxième trimestre de ces deux exercices s'est chiffré à 7,1 millions de dollars, lesquels ont été partiellement compensés par des dépenses totales de 6,7 millions de dollars et de 6,6 millions de dollars respectivement.

On trouvera ci-après une analyse détaillée des principales données financières de la CCC en 2011-12.

Analyse de l'État du résultat global

Résultats sommaires

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE		
	30 septembre 2011 (en millions de dollars)	30 septembre 2010 (en millions de dollars)	Hausse (baisse) en %	30 septembre 2011 (en millions de dollars)	30 septembre 2010 (en millions de dollars)	Hausse (baisse) en %
Produits						
Opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre	589,3 \$	470,7 \$	25 %	1 052,5 \$	703,6 \$	50 %
Coût des opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre	(589,3 \$)	(470,7 \$)	(25 %)	(1 052,5 \$)	(703,6 \$)	(50 %)
Frais de service	2,8 \$	3,3 \$	(15 %)	5,6 \$	5,3 \$	6 %
Autres produits	0,5 \$	(0,1 \$)	600 %	0,7 \$	0,2 \$	250 %
Total des produits	3,3 \$	3,2 \$	3 %	6,3 \$	5,5 \$	15 %
Charges						
Frais d'administration	6,7 \$	6,5 \$	5 %	13,2 \$	12,8 \$	4 %
Dépenses de remédiation de contrats	0,0 \$	0,1 \$	(100 %)	0,0 \$	0,3 \$	(100 %)
Total des charges	6,7 \$	6,6 \$	2 %	13,2 \$	13,1 \$	1 %
Services d'approvisionnement international pour les clients gouvernementaux	9,7 \$	5,4 \$	80 %	14,6 \$	25,6 \$	(43 %)
Coût des services d'approvisionnement international pour les clients gouvernementaux	(9,7) \$	5,4 \$	(80 %)	(14,6) \$	(25,6) \$	43 %
Crédits parlementaires	3,9 \$	3,9 \$	0 %	7,7 \$	7,8 \$	(1 %)
Résultats d'exploitation nets et résultat étendu	0,5 \$	0,5 \$	0 %	0,8 \$	0,2 \$	300 %

Produits

Les produits sont composés d'opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, de frais de service, d'autres produits, de produits d'intérêts nets et de gains (ou d'une compensation des produits dans le cas d'une perte) sur les opérations de change. Il est important de souligner que les produits tirés des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre sont entièrement compensés par les coûts de ces mêmes transactions. Les produits totaux, après la réduction du coût des transactions commerciales, se sont établis à 6,3 millions de dollars au 30 septembre 2011, par rapport à 5,5 millions de dollars pour la même période se terminant le 30 septembre 2010, ce qui représente une hausse de 0,8 million de dollars, ou d'environ 15 %. Au deuxième trimestre de l'exercice 2011-12, les produits totaux sont demeurés pratiquement au même niveau qu'au deuxième trimestre de l'exercice 2010-11, à savoir 3,3 millions et 3,2 millions de dollars respectivement.

Depuis le début de l'exercice jusqu'au 30 septembre 2011, les opérations commerciales et les transactions liées aux services d'approvisionnement totalisaient 1 067,1 million de dollars, comparativement à 729,2 millions de dollars pour la même période se terminant le 30 septembre 2010, ce qui représente une hausse de 337,9 millions de dollars, ou de 46 %. Au deuxième trimestre de l'exercice 2011-12, les opérations commerciales et les transactions liées aux services d'approvisionnement se sont établies à 599,0 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 122,9 millions de dollars, ou de 26 %, par

rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2010-11. Dans les deux cas, la hausse est surtout attribuable à l'accélération de la production de véhicules blindés légers (VBL) dans le cadre de contrats de volumes important avec le programme de ventes militaires à l'étranger (FMS) du Département de la défense et avec le Corps de la marine des États-Unis.

La CCC n'impose pas de frais pour les transactions effectuées dans le secteur d'activités relatif à l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD), car ces transactions sont financées par des crédits parlementaires. Au 30 septembre 2011, les transactions commerciales découlant des activités menées dans le cadre de l'APPD (y compris les ventes de VBL au département de la Défense) représentaient 87 % de toutes les transactions commerciales de la Corporation, comparativement à 85 %, le 30 septembre 2010. Dans tous ses autres secteurs d'activités, la Corporation impose des frais qui constituent habituellement un pourcentage de la valeur du contrat. Les frais sont considérés comme un produit lorsque les biens et les services sont livrés. Les frais de service perçus depuis le début de l'exercice jusqu'au 30 septembre 2011 ont totalisé 5,6 millions de dollars, comparativement à 5,3 millions de dollars pour la même période se terminant le 30 septembre 2010, une augmentation de 6 %. Les frais de service au deuxième trimestre de l'exercice 2011-12 se sont établis à 2,8 millions de dollars, soit une réduction de 0,5 million de dollars ou de 15 % comparativement au deuxième trimestre de l'exercice 2010-11. Cette réduction s'explique par le fait qu'aucune étape prévue par contrat donnant lieu à des frais comptabilisés n'a été réalisée au deuxième trimestre de l'exercice 2011-12 dans le cadre du projet de centrale électrique au Ghana de la Corporation.

Les autres articles des produits qui ont contribué à la hausse de ces derniers depuis le début de l'exercice jusqu'au 30 septembre sont : 1) un gain de 0,2 million de dollars sur les opérations de change attribuable à la baisse du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours de l'exercice 2011-12 sur les soldes de trésorerie américains à découvert (lesquels sont étroitement surveillés et conservés à des niveaux peu élevés); 2) une augmentation de 0,1 million de dollars des produits d'intérêt tirés des soldes de trésorerie de la Corporation attribuable à une légère hausse des taux d'intérêt durant l'exercice 2011-12; 3) une hausse de 0,2 million de dollars des autres produits, qui découle des droits reçus en raison de l'augmentation des demandes de la part des exportateurs canadiens de paiements anticipés liés aux activités dans le cadre de l'APPD durant le deuxième trimestre de l'exercice 2011-12.

Charges

Au 30 septembre 2011, le cumul annuel des charges s'élevait à 13,2 millions de dollars, ce qui représente une progression de 0,1 million de dollars par rapport à la même période se terminant le 30 septembre 2010. Une augmentation de 0,4 million de dollars des frais d'administration a été compensée en partie par une réduction de 0,3 million de dollars dans les dépenses de remédiation de contrats. Pour la période de référence, la direction n'a comptabilisé aucune dépense de remédiation de contrats et elle reportera leur comptabilisation jusqu'à ce que les montants réels soient ou puissent être déterminés. Les frais d'administration sont généralement payés en dollars canadiens et ne sont pas touchés par les fluctuations du taux de change. Les frais d'administration importants ont été les suivants :

- La rémunération des employés s'est établie à 7,7 millions de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 0,3 million de dollars, ou de 4 %, par rapport au montant dépensé au premier semestre de l'exercice 2010-11. Cette hausse est attribuable à la fois à l'augmentation du nombre d'employés et aux augmentations annuelles sur l'échelle salariale. La rémunération des employés a compté pour 58 % des frais d'administration de la CCC. Pour le deuxième trimestre des exercices 2011-12 et 2010-11, la rémunération des employés a été la même, soit 3,9 millions de dollars.

- Les frais prélevés par TPSGC pour les services essentiels de gestion des contrats aux termes de l'APPD se sont élevés à 2,0 millions de dollars, une hausse de 0,1 million de dollars par rapport au premier semestre de l'exercice précédent.
- Les frais de loyer et les dépenses connexes ont totalisé 1,1 million de dollars, une augmentation de 0,2 million de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, qui s'explique par les augmentations annuelles de loyer conformément au contrat de location.
- Les charges liées à l'embauche de consultants, afin de compléter l'effectif de la CCC et d'exécuter des tâches exigeant des compétences particulières, se sont établies à 0,8 million de dollars, ce qui représente le même montant que pour l'exercice 2010-11 selon le cumul annuel, et elles sont demeurées identiques d'un trimestre à l'autre pour les deux exercices.
- Les frais de déplacement ont totalisé 0,5 million de dollars, c'est-à-dire le même montant que pour l'exercice 2010-11.
- L'amortissement des biens immobiliers et de l'équipement, des immobilisations incorporelles et des améliorations locatives s'est chiffré à 0,4 million de dollars, soit le même montant que pour l'exercice 2010-11 selon le cumul annuel, et il est demeuré identique d'un trimestre à l'autre pour les deux exercices.
- Les coûts du matériel informatique, des logiciels et des services de soutien, sans compter les coûts liés au personnel de gestion de l'information faisant partie de l'effectif de la CCC ou des consultants, ont représenté des charges de 0,3 million de dollars, soit une baisse de 0,2 million de dollars, ou de 40 %, par rapport au montant dépensé à la même période de l'exercice précédent. Par ailleurs, les charges au deuxième trimestre ont été identiques pour les exercices 2011-12 et 2010-11, totalisant 0,1 million de dollars.
- Les autres charges, y compris les coûts liés aux communications de la Corporation (marketing, publicité, conception et impression de documents de promotion), les frais de télécommunications et les frais bancaires, ont totalisé 0,4 million de dollars, ce qui est identique aux charges pour la même période de six mois de l'exercice précédent. Les charges ont été également identiques au deuxième trimestre des exercices 2011-12 et 2010-11, à savoir de 0,2 million de dollars.

Depuis le début de l'exercice jusqu'au 30 septembre 2011, la direction a enregistré 8 000 dollars au titre des dépenses de remédiation de contrats, selon les montants réels déterminés. Cette situation reflète le portefeuille de projets actifs stables actuel de la Corporation, ainsi que ses solides processus de gestion du risque. Pour la même période l'année précédente, la direction avait enregistré 250 000 dollars au titre des charges à payer en prévision de dépenses éventuelles.

Crédits parlementaires

La Corporation recevra 15,5 millions de dollars en crédits parlementaires au cours de l'exercice 2011-12, soit pratiquement le même montant qu'à l'exercice précédent. Les crédits sont répartis en versements mensuels égaux au cours de l'année.

Analyse de l'État de la situation financière

Sommaire de la situation financière

	30 septembre 2011 (en millions de dollars)	31 mars 2011 (en millions de dollars)	Hausse (baisse) en %
Actif total	852,5 \$	646,8 \$	32 %
Passif total	802,3 \$	597,4 \$	34 %
Capitaux propres	50,2 \$	49,4 \$	2 %

Au 30 septembre 2011, l'actif total de la CCC s'élevait à 852,5 millions de dollars; ce montant représente une hausse de 205,7 millions de dollars, ou de 32 %, par rapport au 31 mars 2011. Cette augmentation est attribuable en grande partie à une hausse de 137,0 millions de dollars des paiements progressifs aux exportateurs canadiens, ce qui représente une augmentation de 61 % par rapport au 31 mars 2011 et compte pour 67 % de la hausse globale de 205,7 millions de dollars de l'actif total. Tous les autres éléments de l'actif combinés représentent une augmentation nette de 68,7 millions de dollars par rapport au 31 mars 2011.

Au 30 septembre 2011, le passif total de la CCC s'élevait à 802,3 millions de dollars; ce montant représente une hausse de 204,9 millions de dollars, ou de 34 %, par rapport au 31 mars 2011. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 137,3 millions de dollars des paiements progressifs des clients étrangers, ce qui représente une hausse de 60 % par rapport au 31 mars 2011 et compte pour 67 % de la hausse globale de 204,9 millions de dollars du passif total. Tous les autres éléments de passif combinés affichent une augmentation nette de 67,6 millions de dollars par rapport au 31 mars 2011.

À titre d'intermédiaire commercial international, la CCC compense en grande partie ses éléments d'actif liés au commerce par des éléments de passif équivalents. Par conséquent, les créances des clients étrangers et les paiements progressifs aux exportateurs canadiens sont normalement compensés par les créditeurs et les charges à payer aux exportateurs canadiens ainsi que par les paiements progressifs des clients étrangers, respectivement.

Les créances, totalisant 287,2 millions de dollars (235,0 millions de dollars au 31 mars 2011), représentent 34 % (36 % au 31 mars 2011) de l'actif total de 852,5 millions de dollars (646,8 millions de dollars au 31 mars 2011). Les créditeurs et les charges à payer, totalisant 260,4 millions de dollars (223,2 millions de dollars au 31 mars 2011), représentent 32 % (37 % au 31 mars 2011) du passif total de 802,3 millions de dollars (597,4 millions de dollars au 31 mars 2011). En général, la Corporation paye les exportateurs canadiens dans les 30 jours suivant la réception d'une facture et des documents d'appui, conformément aux modalités des contrats conclus en vertu de son programme principal relatif à l'APPD.

Les avances des clients étrangers et les avances aux exportateurs canadiens ont, tous les deux, augmenté de 21 % depuis le 31 mars 2011. Des 172,6 millions de dollars de paiements anticipés de clients étrangers (142,2 millions de dollars au 31 mars 2011), 152,4 millions de dollars (126,5 millions de dollars au 31 mars 2011), ou 88 % (89 % au 31 mars 2011), se rapportaient à six projets : des projets avec l'Équateur, la Norvège, le Royaume d'Arabie saoudite et le Pérou, ainsi qu'un projet de services d'approvisionnement pour le compte du MAECI et de l'ACDI. De ces avances des clients étrangers, une part importante, soit 130,1 millions de dollars (103,2 millions de dollars au 31 mars 2011), a été transférée à des exportateurs canadiens; cette part représente 99 % (96 % au 31 mars 2011) des paiements anticipés aux exportateurs canadiens. Aux termes des contrats, les avances ne sont pas offertes dans le secteur d'activités relatif à l'APPD. Quant aux autres secteurs d'activités, pour des raisons d'atténuation du risque, la CCC retient, dans la plupart des projets, les paiements anticipés effectués par les clients étrangers et ne les transfère aux exportateurs canadiens que lorsque les obligations en matière d'exécution du contrat sont remplies.

Au 30 septembre 2011, les capitaux propres du gouvernement du Canada dans la CCC se chiffraient à 50,2 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 0,8 million de dollars par rapport au 31 mars 2011, comme il est précisé dans l'analyse de l'État du résultat global. Les capitaux propres de la CCC couvrent les risques commerciaux inhérents à son portefeuille de contrats non exécutés, lesquels se chiffraient à environ 3,8 milliards de dollars au 30 septembre 2011. Il convient de souligner qu'en 2009-10, la CCC a conclu un contrat important avec le programme FMS du département de la Défense des États-Unis pour la livraison de VBL. La valeur maximale éventuelle de ce contrat est de 2,2 milliards de dollars; or, au 30 septembre 2011 la valeur des VBL livrés ne s'élevaient qu'à 278,0 millions de dollars. La partie non exécutée de ce contrat représente 50 % des engagements non réalisés de la Corporation.

Analyse de l'état des flux de trésorerie

Sommaire des flux de trésorerie

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE		
	30 septembre 2011 (en millions de dollars)	30 septembre 2010 (en millions de dollars)	Hausse (baisse) en %	30 septembre 2011 (en millions de dollars)	30 septembre 2010 (en millions de dollars)	Hausse (baisse) en %
Activités d'exploitation	3,8 \$	(7,5 \$)	151 %	(5,7 \$)	13,1 \$	(143 %)
Activités d'investissement	0,0 \$	0,0 \$	0 %	0,0 \$	0,0 \$	0 %
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie	0,3 \$	0,0 \$	100 %	0,2 \$	0,0 \$	100 %

Activités d'exploitation

Au cours du premier semestre de l'exercice 2011-12, la CCC a utilisé 5,7 millions de dollars en espèces, tirés de ses activités d'exploitation, par rapport à 13,1 millions de dollars encaissés pendant le premier semestre de l'exercice 2010-11. Cette hausse de l'utilisation est attribuable à plusieurs facteurs :

- Au cours du premier semestre, les paiements anticipés reçus des gouvernements étrangers ont généré 8,1 millions de dollars, somme qui a été retenue en attendant que les obligations en matière d'exécution de contrats soient remplies, conformément aux modalités de ces derniers.

- Au cours du premier semestre, une somme de 14,4 millions de dollars a été utilisée pour combler les écarts entre le moment où la CCC recouvre ses créances et celui où elle doit payer ses créditeurs. Pour certains contrats, la Corporation ne paye les exportateurs canadiens qu'après avoir reçu le paiement du client étranger. Compte tenu du moment des rentrées de fonds et des paiements, l'exécution réelle des transactions s'étend souvent sur plusieurs périodes de référence, de sorte que l'on peut observer de grandes variations des flux de trésorerie d'une période à l'autre.
- Au cours du premier semestre, une somme de 0,6 million de dollars (0,8 million de dollars si l'on exclut les 0,2 million découlant de l'effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie) a été encaissée en raison de la hausse des bénéfices non répartis présentée dans l'analyse de l'État du résultat global.

Activités d'investissement

Comme il est indiqué dans l'analyse de l'État de la situation financière, la Corporation a capitalisé des montants négligeables associés aux biens d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels au cours de l'exercice 2010-11.

Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie

Au cours du premier semestre, la CCC a comptabilisé un gain de 0,2 million de dollars sur les opérations de change, à la suite de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les soldes de trésorerie américains à découvert : le dollar canadien qui valait 1,0314 \$US le 31 mars 2011, ne valait plus que 0,9540 \$US le 30 septembre 2011.

Comparaison des résultats financiers avec le budget du Plan d'entreprise 2011-12 à 2015-16

Pour le semestre se terminant le 30 septembre 2011, les transactions commerciales (y compris les transactions liées aux services d'approvisionnement) se sont établies à 1 067,1 million de dollars, soit 38,9 millions de dollars, ou 4 %, de moins que le montant prévu au budget. Ce résultat s'explique par le fait qu'une part importante du budget est prévue en fonction de l'exécution des travaux associés à de nouveaux contrats devant être conclus durant l'année, contrats qui ne se sont pas tous matérialisés jusqu'à maintenant étant donné surtout la mondialisation accélérée de l'économie et les changements de priorités des gouvernements étrangers.

Les frais de service se sont élevés à 5,6 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 0,5 million de dollars, ou de 10 %, par rapport au budget. Les frais de service sont comptabilisés comme des produits lorsque les travaux prévus par contrat sont exécutés ou terminés. Au cours du premier semestre de l'exercice 2011-12, les frais de service associés aux activités de financement des transactions commerciales ont dépassé les prévisions budgétaires.

La CCC a comptabilisé un gain de 0,2 million de dollars sur les opérations de change, à la suite de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain : la valeur du dollar canadien, de 1,0314 \$US le 31 mars 2011, a baissé à 0,9540 \$US le 30 septembre 2011. La Corporation contrôle ses gains et ses pertes sur les opérations de change en surveillant les soldes en devises étrangères à découvert et en conservant ces derniers à des niveaux négligeables. La Corporation affiche un solde découvert en dollars américains de 3,0 millions de dollars, ce qui représente 0,4 % du total de ses actifs en dollars américains.

La Corporation a enregistré 8 000 dollars au titre des dépenses de remédiation de contrats jusqu'à maintenant, une opération réalisée seulement lorsque les montants réels sont ou peuvent être déterminés. Par conséquent, les dépenses de remédiation de contrats se sont établies à un montant inférieur de 0,2 million de dollars au montant prévu au budget. Ce résultat témoigne également des pratiques de gestion du risque et de gestion de contrats efficaces de la Corporation, ainsi que de son solide cadre de gestion du risque d'entreprise (GRE).

Les frais d'administration se sont élevés à 13,2 millions de dollars, soit 1,1 million de dollars, ou 8 %, de moins que le montant de 14,3 millions de dollars prévu au budget. Ce résultat démontre l'effort soutenu de la direction pour contrôler les charges par rapport aux produits générés, tout en respectant les grandes lignes des mesures de limitation des coûts que le gouvernement du Canada a établies dans le budget de 2010.

Prévisions pour l'exercice 2011-12

Au cours de l'exercice 2010-11 ainsi que pendant l'exercice 2011-12, la Corporation a examiné et analysé les principaux processus de mise en œuvre du secteur d'activités relatif à l'APPD. Au terme de cette analyse, il a été déterminé qu'une nouvelle démarche était nécessaire afin de réduire les charges tout en optimisant la qualité des services fournis aux clients. Par conséquent, la CCC réalise des investissements pour que lui soient transférés certains des travaux actuellement confiés en sous-traitance à TPSGC. Pour ce faire, elle devra effectuer un investissement de transition de 2,3 millions de dollars, qui s'échelonnent sur les exercices 2011-12 et 2012-13. Cette nouvelle démarche permettra à la Corporation de réaliser des économies de près de 5 millions de dollars au cours de la période visée par le Plan d'entreprise de 2011-12 à 2015-16. Par conséquent, en juin 2011, le Conseil d'administration a demandé à la direction d'effectuer la transition. Suite à cette initiative, la CCC prévoit afficher une perte d'exploitation de 0,6 million de dollars en 2011-12.

Les produits pour l'exercice 2011-12, après la réduction du coût des transactions commerciales, devraient s'élever à 14,2 millions de dollars, soit 1,0 million de dollars ou 8 % de plus que les résultats obtenus en 2010-11. On s'attend à ce qu'une hausse des frais de service contribue à ce résultat, puisque ces frais devraient s'accroître selon les exigences de livraison prévues pour plusieurs contrats dans le secteur de la défense ainsi que dans les marchés des pays émergents et en développement. Les produits d'intérêt de 0,5 million de dollars devraient être supérieurs à ceux de 2010-11, car le rendement des taux d'intérêt et des soldes de trésorerie devraient généralement augmenter en 2011-12.

Les charges totales devraient s'établir à 30,2 millions de dollars, soit 2,0 millions de dollars, ou 7 %, de plus que les résultats réels obtenus en 2010-11. Cette augmentation est attribuable principalement au montant de 0,6 million de dollars relatif aux coûts de transition de l'investissement aux termes de l'APPD et à la différence de 1,2 million de dollars résultant d'une extourne de 1,0 million de dollars concernant une provision pour dépenses de remédiation des contrats par rapport à des dépenses de remédiation de contrats de 0,2 million de dollars en 2011-12.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

La Corporation a déterminé que les IFRS constituaient la méthode de comptabilité la plus appropriée et a adopté ces normes à compter du premier trimestre de l'exercice 2011-12. Bien que les IFRS soient fondées sur des principes et reposent sur un cadre conceptuel semblable aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, il existe certaines différences entre ces deux normes. Parmi ces différences, notons plusieurs choix en matière de conventions comptables ainsi que des obligations d'information renforcées, qui sont énoncées dans les notes accompagnant les états financiers du présent rapport, ainsi que dans les commentaires et analyse de la direction et dans les notes accompagnant les états financiers des derniers états financiers intermédiaires simplifiés du 30 juin 2011.

Engagement de la CCC à l'égard de la gestion du rendement et du risque

La CCC gère toute une série de risques en s'efforçant de remplir son mandat, lequel consiste à promouvoir et à faciliter le commerce international pour le compte des exportateurs canadiens. La stratégie adoptée pour gérer ces risques est décrite en détail dans le rapport annuel 2010-11 de la Corporation, ainsi que dans le sommaire de son plan d'entreprise 2011-12.

Au cours du trimestre, l'agence Standard & Poor's a baissé la cote des créances émises par le gouvernement des États-Unis, qui est passée de AAA à AA+. D'autres agences de notation importantes ont maintenu la cote de crédit des États-Unis à AAA. Les risques de cette décision sont minimes pour la Corporation, étant donné que cette cote est supérieure aux exigences établies dans sa politique de crédit.

Il n'y a pas d'autres changements importants, de nouveaux risques ou d'incertitudes au deuxième trimestre comparativement à ceux qui ont été présentés ou cités au préalable.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Président et chef de la direction,



Marc Whittingham

Vice-président, Risque et finance, et chef de la direction financière,



Martin Zablocki, B.Com, MBA, CBV, CMA

Ottawa, Canada
Le 15 novembre 2011

État de la situation financière (non vérifié)

(en milliers de dollars)	30 septembre 2011	31 mars 2011	1 avril 2010
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie (note 4)	69 764 \$	75 254 \$	42 982 \$
Créances (notes 5 et 9)	287 211	235 029	251 889
Avances aux exportateurs canadiens	130 169	107 887	85 944
Paiements progressifs aux exportateurs canadiens	363 488	226 456	92 101
	850 632	644 626	472 916
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	1 047	1 115	1 264
Actifs incorporels	831	1 108	1 661
	1 878	2 223	2 925
	852 510 \$	646 849 \$	475 841 \$
Passif			
Passifs courants			
Créiteurs et charges à payer (notes 5 et 9)	260 422 \$	223 187 \$	236 327 \$
Avances des clients étrangers	172 556	142 153	96 550
Paiements progressifs des clients étrangers	366 755	229 426	91 625
Avantages sociaux futurs à court terme (note 6)	708	708	643
	800 441	595 474	425 145
Passifs non courants			
Avantages sociaux futurs à long terme (note 6)	1 431	1 547	1 484
Provision pour dépenses de remédiation des contrats (notes 7 et 13)	397	407	1 442
	1 828	1 954	2 926
	802 269	597 428	428 071
Capitaux propres			
Surplus d'apport	10 000	10 000	10 000
Bénéfices non répartis	40 241	39 421	37 770
	50 241	49 421	47 770
	852 510 \$	646 849 \$	475 841 \$

Engagements, éventualités et garanties (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé:

Président et chef de la direction,

Vice-président, Risque et finance, et chef de la direction financière,



Marc Whittingham



Martin Zablocki, B.Com, MBA, CBV, CMA

État du résultat global (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre		Pour la période de six mois terminée le 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
Revenues				
Opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre (note 8)	589 334 \$	470 671 \$	1 052 499 \$	703 597 \$
Moins : coût des opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre	(589 334)	(470 671)	(1 052 499)	(703 597)
Frais de service (note 8)	2 753	3 326	5 550	5 280
Autres produits (note 8)	116	(154)	229	73
Produit d'intérêts net	131	89	268	134
Gain (perte) de change	257	(32)	240	11
	3 257	3 229	6 287	5 498
Charges				
Frais d'administration (note 10)	6 662	6 505	13 200	12 790
Dépenses (recouvrements) de remédiation des contrats (note 13)	8	125	8	250
	6 670	6 630	13 208	13 040
Services d'approvisionnement international pour clients gouvernementaux				
Transactions relatives aux services d'approvisionnement (note 8)	9 680 \$	5 360 \$	14 569 \$	25 558 \$
Moins : coût des transactions relatives aux services d'approvisionnement	(9 680)	(5 360)	(14 569)	(25 558)
	-	-	-	-
Résultats d'exploitation nets avant crédits parlementaires	(3 413)	(3 401)	(6 921)	(7 542)
Crédits parlementaires (note 11)	3 871	3 888	7 741	7 775
Résultats d'exploitation nets et résultat étendu	458 \$	487 \$	820 \$	233 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des variations des capitaux propres (non vérifié)

Pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre, 2011

(en milliers de dollars)	Suplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Solde au 1 Juillet 2011	10 000 \$	39 783 \$	49 783 \$
Résultat net		458	458
Solde au 30 septembre 2011	10 000 \$	40 241 \$	50 241 \$
Solde au 1 avril 2011	10 000 \$	39 421 \$	49 421 \$
Résultat net		820	820
Solde au 30 septembre 2011	10 000 \$	40 241 \$	50 241 \$

Pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre, 2010

(en milliers de dollars)	Suplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Solde au 1 Juillet 2010	10 000 \$	37 516 \$	47 516 \$
Résultat net		487	487
Solde au 30 septembre 2010	10 000 \$	38 003 \$	48 003 \$
Solde au 1 avril 2010	10 000 \$	37 770 \$	47 770 \$
Résultat net		233	233
Solde au 30 septembre 2010	10 000 \$	38 003 \$	48 003 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Pour la période de trois mois		Pour la période de six mois	
	terminée le 30 septembre		terminée le 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Recettes des clients étrangers	612 856 \$	428 740 \$	1 182 617 \$	757 570 \$
Intérêts reçus	131	89	268	134
Frais de service et autres produits reçus	2 869	3 172	5 779	5 353
Paiements aux exportateurs canadiens	(609 238)	(437 234)	(1 189 113)	(745 272)
Paiements administratifs	(6 653)	(6 204)	(13 015)	(12 439)
Crédits parlementaires	3 871	3 888	7 741	7 775
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'exploitation	3 836	(7 549)	(5 723)	13 121
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Achat d'immobilisations corporelles et actifs incorporels	(7)	(16)	(7)	(35)
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement	(7)	(16)	(7)	(35)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	257	(32)	240	11
Augmentation (diminution) de la trésorerie	4 086	(7 597)	(5 490)	13 097
Trésorerie au début de l'exercice	65 678	63 676	75 254	42 982
Trésorerie à la fin de l'exercice (note 4)	69 764 \$	56 079 \$	69 764 \$	56 079 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers provisoires condensés non vérifiés

30 septembre 2011

1. Nature, organisation et financement

La Corporation commerciale canadienne (« la Corporation ») a été établie en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« la loi ») et est une société d'État mandataire visée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La Corporation agit généralement comme maître d'œuvre lorsque des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des acheteurs étrangers du secteur privé veulent acheter des produits et services du Canada par l'entremise du gouvernement canadien. La Corporation conclut des contrats avec ces clients étrangers ainsi que des contrats d'approvisionnement correspondants avec des exportateurs canadiens. De plus, la Corporation conclut des accords de services d'approvisionnement visant à fournir des biens et des services destinés à être utilisés à l'échelle internationale au nom du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers. La Corporation exerce ses activités principalement au Canada et dispose de bureaux supplémentaires en Asie et de représentation dans les Caraïbes.

Les activités de la Corporation sont principalement financées par des crédits parlementaires, auxquels s'ajoute une combinaison de frais de service et de produits d'intérêts et d'escompte des créances.

La Corporation n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthode de préparation des états financiers

Conformité aux IFRS

Les présents états financiers provisoires condensés ont été préparés conformément à la norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Secrétariat du Conseil du Trésor basé sur les Normes internationales d'information financière (IFRS), que la Corporation compte adopter dans ses états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2012. Ces états financiers provisoires condensés ne comprennent pas toute l'information requise pour les états financiers complets de l'exercice.

Les états financiers provisoires condensés de la Corporation représentent une partie de la période visée par les premiers états financiers annuels aux termes des IFRS. La Corporation a établi sa date de transition aux IFRS au 1^{er} avril 2010 (« la date de transition »). La norme IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, a été utilisée.

Toute modification aux IFRS qui sera prise en compte dans les états financiers annuels de la Corporation pour l'exercice clos le 31 mars 2012 pourrait entraîner le redressement des états financiers provisoires condensés, notamment les ajustements liés à la transition comptabilisés avec l'adoption des IFRS.

Les présents états financiers provisoires doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels de la Corporation en date du 31 mars 2011, préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) et en considération de la divulgation relative à la transition aux IFRS présentées dans le présent rapport et dans les états financiers provisoires condensés publiés antérieurement en date du 30 juin 2011.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs déclarés et l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et charges déclarés au cours de l'exercice. Les estimations les plus importantes de la direction concernent la provision pour dépenses de remédiation des contrats ainsi que le passif lié aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de façon notable de ces estimations, sous l'effet d'une variation des facteurs influant sur la capacité des exportateurs canadiens de remplir leurs contrats, de variations du taux d'actualisation de la Corporation et d'une augmentation du barème de rémunération. Tout changement aux estimations est comptabilisé dans les états financiers au cours de l'exercice où il est constaté.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Corporation sont le dollar canadien.

3. Principales conventions comptables

Les principales conventions comptables de la Corporation sont résumées ci-après. Ces conventions ont été appliquées uniformément à toutes les années et périodes présentées, à moins d'avis contraire.

a) Contrats

La Corporation comptabilise ses **opérations commerciales** et les **opérations relatives aux services d'approvisionnement** et les coûts compensatoires lorsque la livraison est effectuée, c'est-à-dire au moment où le titre des produits achetés passe au client étranger. Toutefois, dans le cas où le contrat prévoit des paiements progressifs, les opérations commerciales et les opérations liées aux services d'approvisionnement sont comptabilisés au moment de l'acceptation par la Corporation des travaux exécutés. Les opérations commerciales liées à des contrats de maître d'œuvre sont comptabilisées dans les **produits**, et les opérations liées aux services d'approvisionnement, dans lesquelles la Corporation agit à titre d'agent pour un autre gouvernement ou un ministère, figurent en valeur nette sous **services d'approvisionnement internationaux pour clients gouvernementaux**.

Les **frais de service** provenant d'opérations commerciales liés à des contrats de maître d'œuvre et à des ententes de services d'approvisionnement internationaux et les frais de service liés à d'autres activités internationales et nationales sont comptabilisés dans les **produits** une fois que les services ont été fournis.

Les **paiements progressifs des clients étrangers** et les **paiements progressifs aux exportateurs canadiens**, lorsque requis, correspondent aux paiements effectués proportionnellement au travail exécuté dans le cadre d'un contrat menant à la livraison d'un produit ou d'un service. En général, ces paiements sont limités à 75 % des frais engagés. Étant donné que le titre de propriété n'a toutefois pas encore été cédé au client étranger, la Corporation comptabilise les paiements progressifs versés aux exportateurs canadiens comme un actif et les paiements progressifs reçus des clients étrangers comme un passif. Cet actif et ce passif sont réduits à la livraison et sur acceptation des travaux par le client étranger.

Les **avances des clients étrangers** et les **avances aux exportateurs canadiens** représentent un acompte versé au début du contrat, avant toute exécution des travaux. La Corporation comptabilise les avances

versées aux exportateurs canadiens comme un actif et les avances reçues des clients étrangers comme un passif. Les avances versées et les avances reçues sont réduites au terme de l'exécution du contrat et au moment de l'acceptation par le client étranger.

Les **autres produits** se composent essentiellement des produits provenant des produits d'escompte liés à des paiements anticipés. La Corporation offre, dans certains cas, des paiements anticipés sur des montants dus aux exportateurs canadiens moyennant certains frais. Ce produit d'escompte est calculé sur la base d'un pourcentage déterminé pouvant varier de 0,03 % pour un paiement anticipé d'un jour jusqu'à 1,32 % pour une période de 40 jours. Les produits d'escompte sont comptabilisés comme autre produit une fois que les services ont été fournis aux exportateurs canadiens.

Enfin, pour les opérations commerciales liées à des contrats de maître d'œuvre, il incombe à la Corporation de veiller à ce que les modalités contractuelles avec le client étranger soient satisfaites, quelle que soit la qualité du rendement de l'exportateur canadien. Si l'exportateur canadien ne remplit pas ses obligations au titre du contrat domestique conclu avec la Corporation, celle-ci peut devoir assumer des dépenses de remédiation des contrats. Ces coûts, et la provision prévue à cette fin, sont déterminés en fonction de chaque contrat et comprennent les frais d'achèvement et de réapprovisionnement ainsi que les frais juridiques et autres frais connexes, fondés sur des devis ou des estimations. Les **dépenses de remédiation des contrats** sont comptabilisés dans l'État du résultat global de la période où le défaut d'exécution est constaté par la Corporation est probable, et les montants peuvent être déterminés de façon raisonnable.

b) Conversion de devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la fin de l'exercice. Les montants des produits et charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant le mois courant. Tous les gains et pertes de change sont comptabilisés en tant que perte ou gain de change dans l'État du résultat global.

c) Instruments financiers

Un instrument financier désigne tout contrat qui donne lieu à un actif financier pour une partie et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre.

i) Instruments financiers dérivés

La Corporation peut conclure des contrats de change à terme afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux de change. La Corporation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Comme la Corporation n'applique pas la comptabilité de couverture à ces contrats à terme, ceux-ci sont classés parmi les instruments détenus à des fins de transaction et comptabilisés à leur juste valeur sur la base du cours à terme déterminé, toute variation étant comptabilisée en résultat net dans l'exercice au cours duquel elle se produit, en tant que gain ou perte de change dans l'État du résultat global. Les dérivés sont comptabilisés dans l'État de la situation financière soit comme un actif dans les créances, soit comme un passif dans les créditeurs et charges à payer.

La Corporation conclut certains contrats qui ne sont pas des instruments financiers et qui contiennent des dérivés incorporés en devises étrangères. Le dérivé n'est pas dissocié du contrat hôte lorsque le contrat n'est pas soumis à un effet de levier, qu'il ne comporte pas d'option et qu'il est libellé dans une monnaie utilisée par l'une des parties principales au contrat pour évaluer les

éléments présentés dans ses états financiers ou, encore, dans une monnaie qui est couramment utilisée dans l'environnement économique où intervient l'opération.

Aucun dérivé important ni dérivé incorporé n'a dû être comptabilisé comme un actif ou un passif dans l'État de la situation financière.

ii) Détermination de la juste valeur

Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur dans l'État de la situation financière. La juste valeur d'un instrument financier lors de sa comptabilisation initiale est le prix de transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue. Une fois que la comptabilisation initiale a été effectuée, la juste valeur est déterminée au moyen de données provenant de marchés observables en fonction d'une hiérarchie à trois niveaux, comme suit :

Niveau 1 – Données qui reflètent les prix cotés non rajustés dans des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le gestionnaire d'investissement peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement, y compris les données sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 – Données qui ne sont pas observables. Il n'y a pas ou à peu près pas d'activité sur le marché. Les données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur nécessitent de la part du gestionnaire un jugement ou une estimation considérable.

La valeur comptable de la trésorerie, des créances ainsi que des créditeurs et charges à payer correspond à une approximation de la juste valeur de ces instruments financiers basée sur des données de niveau 1, étant donnée leur nature à court terme.

d) Trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse, les dépôts à vue et les placements temporaires arrivant à échéance dans un délai de moins de trois mois suivant la date d'acquisition, qui sont comptabilisés à leur juste valeur en fonction du prix de transaction à la date à laquelle celle-ci a été effectuée. Tous les produits, gains et pertes d'intérêts sont comptabilisés dans le produit d'intérêts net au cours de l'exercice où ils se produisent. La Corporation a désigné sa trésorerie et équivalents comme des actifs détenus à des fins de transaction, puisque leur juste valeur peut être établie de façon fiable en raison de leurs échéances à court terme. Toute variation de la juste valeur de la trésorerie est comptabilisée au cours de l'exercice où elle se produit, comme gain ou perte de change dans l'État du résultat global.

e) Créances

Les créances sont classées comme prêts et créances et évaluées à leur coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Corporation n'établit pas de provision pour créances douteuses puisqu'elle dispose d'un recours contractuel, à tous égards significatifs, par lequel l'exportateur canadien assume le risque de non-paiement de la part de l'acheteur étranger.

f) Crédoeurs, charges à payer et provision pour dépenses de remédiation des contrats

Les crédoeurs et charges à payer ainsi que la provision pour dépenses de remédiation des contrats sont classés comme autres passifs financiers et comptabilisés à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

g) Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles comprennent les coûts liés au matériel et aux systèmes d'exploitation des systèmes d'information et les améliorations locatives. Le matériel et les systèmes d'exploitation des systèmes d'information sont amortis selon la méthode linéaire, après que la faisabilité technologique a été établie, sur une durée de vie utile prévue de cinq ans. Les améliorations locatives font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée de vie utile ou sur la durée restante du contrat de location, si elle est inférieure.

Les actifs incorporels comprennent les coûts associés aux logiciels des systèmes d'information ainsi que les coûts d'installation et de configuration initiaux. Après que la faisabilité technologique a été établie, ces coûts font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de vie utile prévue de cinq ans.

h) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires qui ne sont pas considérés comme du surplus d'apport sont inscrits comme financement dans l'exercice pour lequel ils sont approuvés, sauf en ce qui concerne les crédits restreints par la loi et associés à des charges d'exercices ultérieurs, qui sont reportés et comptabilisés comme financement au cours de l'exercice où les charges en question sont engagées. Les crédits utilisés pour l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis en résultat selon la même méthode que les immobilisations connexes.

i) Produit d'intérêts

Le produit d'intérêts est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice et représente les intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie et les placements détenus au cours de l'exercice, et les intérêts facturés aux clients sur les paiements en souffrance.

j) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite

Essentiellement tous les employés de la Corporation sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de prestations contributoire établi par la loi et administré par le gouvernement du Canada. Des cotisations sont requises à la fois de la part de l'employé et de l'employeur pour couvrir les coûts actuels des services fournis. Conformément à la législation en vigueur, la Corporation n'a pas l'obligation juridique ou implicite de verser des cotisations additionnelles relatives à tous services antérieurs rendus ou à toute insuffisance actuarielle du Régime. Les cotisations sont donc considérées comme des charges dans l'exercice où les services sont fournis et constituent l'obligation totale de la Corporation en matière de prestations de retraite.

ii) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ en vertu des conventions collectives et des conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est comptabilisé au moment où les employés fournissent les services nécessaires pour y avoir droit. Le coût des indemnités auxquelles les employés ont droit est déterminé par calcul actuariel selon la méthode de répartition des

prestations au prorata des services. La valeur du passif est fondée sur un taux courant d'actualisation lié au marché et sur d'autres hypothèses actuarielles qui représentent la meilleure estimation à long terme, par la direction, de facteurs tels que les futures augmentations de salaires et le taux de démission des employés. L'excédent du gain actuariel net (ou de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs. Au 31 mars 2011, la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs pour ce régime était de 14 ans (14 ans au 31 mars 2010).

Une mise à jour de l'évaluation actuarielle a été réalisée le 31 mars 2011. La dernière évaluation actuarielle complète a été réalisée le 31 mars 2010 et la prochaine est prévue pour le 31 mars 2012.

iii) Prestations de maladie des employés

Les employés ont droit à des prestations non acquises au titre des congés de maladie, comme il est stipulé dans les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces prestations est comptabilisé au moment où les employés fournissent les services nécessaires pour y avoir droit. L'évaluation actuarielle est fondée sur les hypothèses qui représentent les meilleures estimations de la direction des facteurs utilisés pour déterminer l'obligation.

iv) Autres avantages sociaux des employés

Le gouvernement fédéral administre divers autres régimes de prestations futures dont les employés et les anciens employés peuvent se prévaloir durant leur période d'embauche ou à leur retraite. Le Régime de soins de santé de la fonction publique et le Régime d'assurance-dentaire de la Corporation sont les deux principaux régimes offerts aux employés et aux retraités de la Corporation. Les obligations de la Corporation à l'égard de ces deux régimes se limitent à ses cotisations, qui sont enregistrées dans l'État du résultat global.

k) Dépréciation

i) Dépréciation des actifs financiers

En ce qui concerne les actifs financiers qui ne sont pas classés à la juste valeur par l'entremise du résultat net, la Corporation évalue à la fin de chaque période de référence s'il existe une preuve objective confirmant la dépréciation d'un actif ou d'un groupe d'actifs. Une fois dépréciés, les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont réévalués à la valeur recouvrable nette, et le montant de la dépréciation est comptabilisé dans le résultat net. Les pertes non réalisées sur les actifs financiers dépréciés disponibles à la vente sont comptabilisées dans le résultat net au moment de la dépréciation. Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont évalués à la valeur recouvrable nette.

ii) Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers, y compris les immobilisations corporelles et les actifs incorporels, sont évalués pour fin de dépréciation lorsque des événements ou un changement de circonstances indiquent que la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

l) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque du fait d'un événement passé, la Corporation a une obligation actuelle juridique ou implicite qui peut être évaluée de manière fiable à la date de l'État de la situation financière et lorsqu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour acquitter l'obligation.

m) Modifications comptables à venir

Normes internationales d'information financière

IFRS 9

La norme IFRS 9, *Instruments financiers*, (« IFRS 9 ») émise en novembre 2009 et révisée en octobre 2010, ainsi que les modifications corrélatives, remplacera la norme comptable internationale 39 (IAS 39), *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). La norme IFRS 9 porte sur la comptabilisation et la décomptabilisation ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs financiers.

La norme IFRS 9 élimine les catégories d'actifs financiers actuels et exige que les actifs financiers soient comptabilisés initialement au coût amorti ou à leur juste valeur selon le modèle d'affaires de l'entité pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels rattachés aux actifs financiers.

Les gains et pertes sur les actifs financiers évalués à la juste valeur seront comptabilisés dans le résultat net, à l'exception des placements en actions détenus à des fins de transaction pour lesquels les gains et les pertes seront comptabilisés directement en capitaux propres.

La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une seule méthode de dépréciation pour les actifs financiers fondés sur les prévisions de pertes et les pertes subies, qui remplace les différentes méthodes définies par la norme IAS 39.

La norme exige que tous les passifs financiers non classés à la juste valeur par l'entremise du résultat net soient par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après, bien que l'adoption hâtive soit permise. La Corporation évalue actuellement l'incidence de l'IFRS 9 sur ses états financiers et continuera de le faire durant les prochaines étapes du projet.

4. Trésorerie

La trésorerie comprenait :

(en milliers de dollars)	30 septembre 2011		31 mars 2011		1 ^{er} avril 2010	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars canadiens	39 637	39 637 \$	39 808	39 808 \$	22 132	22 132 \$
Dollars américains	27 997	29 346	35 729	34 643	19 256	19 561
Euros	272	381	424	584	847	1 163
Renminbis chinois	1 632	266	575	85	61	2
Dollars australiens	133	134	133	134	133	124
		69 764 \$		75 254 \$		42 982 \$

La Corporation investit dans des dépôts à court terme dans des banques canadiennes. Au 30 septembre 2011, la durée moyenne à l'échéance des dépôts à court terme était de 3 jours (1 jour au 31 mars 2011 et 1 jour au 1^{er} avril 2010), alors que le rendement à l'échéance du portefeuille au 30 septembre 2011 était de 0,01 % (0,08 au 31 mars 2011 et 0,04 % au 1^{er} avril 2010).

De la trésorerie, 43 670 000 \$, en date du 30 septembre 2011 (35 463 000 \$ au 31 mars 2011 et 11 497 000 \$ au 1^{er} avril 2010), correspondent aux avances et retenues reçues de clients étrangers, qui seront versés aux exportateurs canadiens à une date ultérieure, conformément aux contrats. Lorsque le contrat le prévoit, ces fonds peuvent accumuler des intérêts au crédit de l'exportateur canadien ou du client étranger.

5. Créances, créditeurs et charges à payer

Les créances sont exigibles selon les conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt. Les créances de la Corporation sont libellées dans les devises suivantes :

(en milliers de dollars)	30 septembre 2011		31 mars 2011		1 ^{er} avril 2010	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars américains	234 615	245 923 \$	153 403	148 739 \$	136 903	139 066 \$
Dollars canadiens	40 597	40 597	85 391	85 391	103 065	103 065
Ringgits malaisiens	2 110	687	2 735	878	-	-
Dollars australiens	5	5	5	5	5	5
Renminbis chinois	(15)	(1)	113	16	47	7
Euros	-	-	-	-	7 095	9 746
		287 211 \$		235 029 \$		251 889 \$

Les créiteurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Les créiteurs et charges à payer de la Corporation sont libellés dans les devises suivantes :

(en milliers de dollars)	30 septembre 2011		31 mars 2011		1 ^{er} avril 2010	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars américains	245 352	257 178 \$	169 579	164 423 \$	148 632	150 979 \$
Dollars canadiens	2 437	2 385	57 136	57 136	74 465	74 465
Ringgits malaisiens	2 047	666	2 653	852	-	-
Dollars australiens	138	140	138	139	138	129
Renminbis chinois	324	53	433	65	-	-
Euros	-	-	415	572	7 828	10 753
Roupies indiennes	-	-	-	-	53	1
		260 422 \$		223 187 \$		236 327 \$

6. Avantages sociaux futurs

a) Indemnités de départ

La Corporation fournit à ses employés des indemnités de départ fondées sur les années de service et le salaire final. Ce régime d'indemnisation est sans capitalisation et il n'a pas d'actifs, ce qui résulte en un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées. Les prestations seront payées à même des crédits futurs.

L'information sur le régime, établie du 1^{er} avril 2010 (date de transition) au 31 mars 2011, est la suivante :

(en milliers de dollars)

Obligations au titre des indemnités constituées	
Obligations au titre des indemnités constituées - 1 avril 2010	1 484 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	159
Intérêts débiteurs	80
Indemnités payées	(1)
Perte actuarielle	96
Obligations au titres des indemnités constituées - 31 mars 2011	1 818 \$
Pertes actuarielles nettes non amorties	(271)
Avantages sociaux futurs - 31 mars 2011	1 547 \$

Hypothèses

Obligations au titres des indemnités constituées - 31 mars 2011

Taux d'actualisation	5.10%
Augmentation économique du barème de rémunération	
Direction	1.50%
Reste du personnel	1.50%

Coût des services rendus pour l'exercice terminé au 31 mars

Taux d'actualisation	5.10%
Augmentation économique du barème de rémunération	
Direction	1.50%
Reste du personnel	1.50%

L'ancienneté et l'augmentation salariale reliée aux promotions sont également prises en considération dans l'évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs.

L'obligation des avantages sociaux futurs à long terme a été réduite de 116 000 \$ en date du 30 septembre 2011 en raison du départ d'employées, laissant un solde de 1 431 000 \$ en date du 30 septembre 2011 (1 547 000 \$ au 31 mars 2011 et 1 484 000 \$ au 1 avril 2010).

b) Indemnités de maladie

La Corporation fournit des indemnités de maladie non acquises à ses employés, conformément aux conventions collectives et conditions d'emploi en vigueur. Ce régime d'indemnisation est sans capitalisation et n'a pas d'actifs, ce qui se traduit par un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits futurs.

Les renseignements sur le régime, valides du 1^{er} avril 2010 (la date de transition) au 31 mars 2011, sont les suivants :

(en milliers de dollars)

Obligations au titre des indemnités constituées	
Obligations au titre des indemnités constituées - 1 avril 2010	643 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	272
Intérêts débiteurs	34
Indemnités payées	(241)
Perte actuarielle	39
Obligations au titres des indemnités constituées - 31 mars 2011	747 \$
Pertes actuarielles nettes non amorties	(39)
Avantages sociaux futurs - 31 mars 2011	708 \$

Hypothèses

Obligations au titres des indemnités constituées - 31 mars 2011

Taux d'actualisation	5.10%
Augmentation économique du barème de rémunération	
Direction	1.50%
Reste du personnel	1.50%

Coût des services rendus pour l'exercice terminé au 31 mars

Taux d'actualisation	5.10%
Augmentation économique du barème de rémunération	
Direction	1.50%
Reste du personnel	1.50%

L'ancienneté et l'augmentation salariale liée aux promotions sont également prises en considération dans l'évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs.

7. Gestion du capital

La Corporation a pour objectif de conserver et de renforcer son assise financière en gérant prudemment ses risques et en mettant en œuvre des stratégies pour optimiser ses excédents d'exploitation. Elle a besoin d'une certaine base en capital pour permettre des investissements et compenser toutes pertes éventuelles (prévues et imprévues) liées aux risques opérationnels, de rendement des fournisseurs ou de crédit. Les stratégies de gestion du capital comprennent la réduction au minimum des dépenses de remédiation des contrats; une hausse des produits proportionnelle à l'augmentation des charges d'exploitation; la réduction au minimum des risques de change; l'obtention des crédits nécessaires afin de défrayer les augmentations de salaires découlant de la convention collective et la hausse des coûts liés aux activités relatives à l'Accord sur le partage de la production de défense et aux services d'intérêt public; l'optimisation du produit d'intérêts.

La Corporation n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital. L'apport en capital de la Corporation se répartit comme suit :

(en milliers de dollars)	30 septembre 2011	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Surplus d'apport	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Bénéfices non répartis	40 241	39 421	37 770
Provision pour dépenses de remédiation des contrats	397	407	1 442
	50 638 \$	49 828 \$	49 212 \$

8. Opérations commerciales, frais de service, autres produits et opérations liées aux services d'approvisionnement

La Corporation facilite la vente de produits canadiens à des clients étrangers, y compris des gouvernements, des organismes internationaux et d'autres acheteurs, et tire des revenus provenant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, des frais de services et d'autres produits. La Corporation réalise également des transactions d'approvisionnement internationales pour clients gouvernementaux. Le profil par région géographique s'établit comme suit :

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre (en milliers de dollars)	2011 Services d'approvisionnement			2010 Services d'approvisionnement		
	Produits	international	Total	Produits	international	Total
États-Unis	529 186 \$	766 \$	529 952 \$	417 982 \$	398 \$	418 380 \$
Amérique du Sud	43 336	-	43 336	(1 023)	-	(1 023)
Amérique centrale et Caraïbes	16 639	721	17 360	7 916	-	7 916
Europe	102	4 592	4 694	107	3 189	3 296
Canada	443	3 132	3 575	531	-	531
Asie	2 483	364	2 847	1 069	792	1 861
Afrique	14	105	119	47 199	981	48 180
Autre	-	-	-	62	-	62
	592 203 \$	9 680 \$	601 883 \$	473 843 \$	5 360 \$	479 203 \$

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre (en milliers de dollars)	2011 Services d'approvisionnement			2010 Services d'approvisionnement		
	Produits	international	Total	Produits	international	Total
États-Unis	928 554 \$	2 599 \$	931 153 \$	621 420 \$	747 \$	622 167 \$
Amérique du Sud	61 140	-	61 140	4 472	-	4 472
Amérique centrale et Caraïbes	34 012	927	34 939	17 578	2 253	19 831
Afrique	29 765	378	30 143	61 916	3 258	65 174
Europe	128	6 040	6 168	332	17 612	17 944
Asie	2 856	1 493	4 349	1 631	1 688	3 319
Canada	913	3 132	4 045	1 539	-	1 539
Autre	910	-	910	62	-	62
	1 058 278 \$	14 569 \$	1 072 847 \$	708 950 \$	25 558 \$	734 508 \$

La valeur des contrats signés se distingue des produits. La valeur des contrats signés correspond à la valeur des contrats et avenants signés et prenant effet au cours de l'exercice, laquelle a atteint 892 millions de dollars en date du 30 septembre 2011 (597 millions de dollars au 30 septembre 2010).

9. Gestion du risque et instruments financiers

Les instruments financiers que détient la Corporation l'exposent au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité. Le Conseil d'administration exerce une surveillance sur le cadre de gestion du risque de la Corporation, dont il examine, approuve et suit les politiques en la matière, y compris le programme de gestion du risque d'entreprise en cours d'élaboration, dans le cadre duquel on déterminera la tolérance au risque de l'organisation, les effets de divers risques et des plans d'action afin d'atténuer les risques qui excèdent le seuil de tolérance de la Corporation.

La section qui suit décrit les risques associés aux instruments financiers de la Corporation et la façon dont celle-ci gère son exposition aux risques.

a) Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est principalement associé à la trésorerie et aux créances de la Corporation. La valeur comptable des actifs financiers figurant dans les états financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Trésorerie

La Corporation investit des fonds excédentaires pour toucher des produits financiers en vue de maintenir le principal et de fournir suffisamment de liquidités pour répondre aux besoins de trésorerie. La Corporation réduit au minimum son exposition au risque de crédit découlant du placement des fonds de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement approuvés et des limites de portefeuille. La Corporation investit des fonds de trésorerie dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte. Les placements doivent maintenir les cotes de solvabilité aux seuils ou au-dessus des seuils définis par au moins deux des agences énumérées ci-dessous :

Cote de Moody's : P1

Cote de Standard and Poor's (S&P) : A1

Cote de Dominion Bond Rating Service (DBRS) : R1 (faible)

Créances

L'exposition de la Corporation au risque de crédit lié aux créances dépend essentiellement des caractéristiques démographiques de sa clientèle. La Corporation consent généralement au client étranger des modalités de comptes ouverts aux parties bénéficiant d'une cote de crédit accordée par Moody's d'au moins AAA et exige des garanties lorsque la cote est sous ce seuil. Au 30 septembre 2011, 88,43 % (89,25 % au 31 mars 2011 et 84,68 % au 1^{er} avril 2010) des opérations commerciales de la Corporation étaient avec des clients AAA.

Exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique :

(en milliers de dollars)	30 septembre 2011	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
États-Unis	207 978 \$	150 386 \$	111 104 \$
Amérique centrale et Caraïbes	58 680	67 299	73 814
Amérique du Sud	14 162	6 083	31 666
Canada	3 611	7 824	4 308
Asie	2 293	2 395	1 567
Europe	334	899	13 603
Afrique	141	131	15 361
Autre	12	12	466
	287 211 \$	235 029 \$	251 889 \$

Les créances sont exigibles selon les conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt.

Le profil d'échéance des créances de la Corporation était le suivant :

(en milliers de dollars)	30 septembre 2011	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Moins de 1 an	287 053 \$	228 739 \$	244 824 \$
Entre 1 et 3 ans	158	6 290	7 065
	287 211 \$	235 029 \$	251 889 \$

Les créances sont considérées comme étant en souffrance quand le payeur n'a pas versé la somme due avant la date d'échéance prévue par le contrat. Le classement chronologique des créances de la Corporation était le suivant :

(en milliers de dollars)	30 septembre 2011	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Moins de 30 jours	12 167 \$	23 693 \$	16 543 \$
Entre 30 et 180 jours	12 126	3 757	24 897
Plus de 180 jours	2 010	3 445	10 594
	26 303 \$	30 895 \$	52 034 \$

Garanties

Concernant la gestion du risque lié à ses obligations contractuelles en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des fournisseurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques à ceux intervenus avec les clients étrangers de même valeur. En outre, pour atténuer davantage son risque de crédit global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

Le profil de l'ensemble des garanties dont dispose la Corporation aux fins de l'exécution des contrats, dans le cas improbable où une entreprise canadienne ne remplirait pas ses obligations contractuelles, était le suivant :

(en milliers de dollars)	30 septembre 2011	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Retenues de garantie	1 284 \$	1 197 \$	891 \$
Garanties bancaires	58 757 \$	52 766 \$	62 802 \$
Cautions	117 868 \$	109 030 \$	114 986 \$
Cautions de la société mère	578 563 \$	542 904 \$	479 941 \$
Autres	16 308 \$	10 201 \$	281 \$

Les montants susmentionnés se rapprochent de la juste valeur des garanties dont dispose la Corporation.

b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Corporation est peu exposée à ce dernier risque.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. En ce qui a trait au risque de change, les contrats avec des clients étrangers et les contrats réciproques avec des

exportateurs canadiens sont ordinairement conclus dans la même devise. La Corporation a recours à cette technique pour transférer le risque de change à l'exportateur canadien, ce qui permet une exposition nette minime.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition de la Corporation à ce risque vient du fait qu'elle investit des fonds de trésorerie. La Corporation réduit au minimum les risques associés aux fluctuations des taux d'intérêt en investissant dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte.

Dans le cadre d'une série spécifique de contrats de financement, inclus dans les créditeurs et charges à payer, la Corporation devait 15 267 000 \$ au 30 septembre 2011 (27 619 000 \$ au 31 mars 2011 et 42 868 000 \$ au 1^{er} avril 2010), dont 13 882 000 \$ au 30 septembre 2011 (22 415 000 \$ au 31 mars 2011 et 32 405 000 au 1^{er} avril 2010) portent un intérêt au coût des fonds plus 0,20 %.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Corporation réduit au minimum le risque de liquidité lié à la trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement des fonds de trésorerie dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte.

Concernant ses obligations contractuelles en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des fournisseurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques à ceux intervenus avec les clients étrangers de même valeur. En outre, pour atténuer davantage son risque de liquidité global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

La *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* permet à la Corporation d'emprunter auprès du Trésor ou de conclure d'autres arrangements de crédit ou des indemnités avec d'autres sources pour un montant ne dépassant pas 90 millions de dollars.

- i) La Corporation a une marge de crédit renouvelable donnant accès à des fonds de l'ordre de 40 000 000 \$CAN ou l'équivalent américain. L'endettement dans le cadre de cette entente est non garanti, et ce mécanisme de crédit ne comporte aucune date d'expiration. Au 30 septembre 2011, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette marge de crédit (aucun prélèvement au 31 mars 2011 ni au 1^{er} avril 2010).
- ii) La Corporation conclut des arrangements d'actualisation avec garantie avec une institution financière, à hauteur de 15 000 000 \$ au 30 septembre 2011 (15 000 000 \$ au 31 mars 2011 et 15 000 000 \$ au 1^{er} avril 2010), pour appuyer son programme de financement commercial.

En outre, la Corporation conclut d'autres arrangements de crédit, à hauteur de 25 000 000 \$ au 30 septembre 2011 (25 000 000 \$ au 31 mars 2011 et 25 000 000 \$ au 1^{er} avril 2010), où les opérations sont assurées par une société d'État apparentée bénéficiant d'une cote de crédit de AAA de Moody, ce qui atténue tout risque de liquidité lié à son programme de financement commercial.

Créditeurs et charges à payer

Les créanciers sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Le profil d'échéance des créanciers de la Corporation était le suivant :

(en milliers de dollars)	30 septembre 2011	31 mars 2011	1^{er} avril 2010
Moins de 1 an	260 225 \$	222 732 \$	235 670 \$
Entre 1 et 3 ans	197	455	657
	260 422 \$	223 187 \$	236 327 \$

Dans le cadre d'une série spécifique de contrats liés au programme de financement commercial de la Corporation, inclus dans les créanciers et charges à payer, la Corporation devait 15 267 000 \$ au 30 septembre 2011 (27 619 000 \$ au 31 mars 2011 et 42 868 000 \$ au 1^{er} avril 2010), dont 13 882 000 \$ au 30 septembre 2011 (22 415 000 \$ au 31 mars 2011 et 32 405 000 au 1^{er} avril 2010) portent un intérêt au coût des fonds plus 0,20 % et la Corporation a offert comme garantie certains comptes clients étrangers à certaines conditions. Par contre, elle a également accès à un certain nombre de valeurs commerciales si la partie étrangère ne rembourse pas ces créances. Le montant des créances impayées offertes en garantie en vertu de ces ententes au 30 septembre 2011 s'élevait à 59 312 000 \$ (67 378 000 \$ au 31 mars 2011 et 74 879 000 au 1^{er} avril 2010) et se présentait comme suit :

(en milliers de dollars)	30 septembre 2011	31 mars 2011	1^{er} avril 2010
Moins de 1 an	59 312 \$	61 484 \$	67 814 \$
Entre 1 et 3 ans	- \$	5 894 \$	7 065 \$

10. Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent :

(en milliers de dollars)	Pour la période de trois mois prenant fin le 30 septembre		Pour la période de six mois prenant fin le 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
Rémunération de l'effectif et charges connexe	3 934	\$ 3 925	\$ 7 687	\$ 7 423
Services de gestion de contrats	1 024	900	2 047	1 900
Loyer et frais connexes	525	423	1 053	927
Consultants	425	551	847	765
Frais de déplacement et accueil	289	207	544	475
Amortissement	176	176	352	351
Logiciels, matériel informatique et soutien	40	98	291	485
Communications de l'entreprise	75	33	87	88
Autres charges	174	192	292	376
	6 662	\$ 6 505	\$ 13 200	\$ 12 790

11. Crédits parlementaires

Le Parlement du Canada a consenti à la Corporation des crédits d'un montant de 3 871 000 \$ pour la période de trois mois prenant fin le 30 septembre 2011 (3 888 000 \$ en date du 30 septembre 2010) et d'un montant de 7 741 000 \$ pour la période de six mois prenant fin le 30 septembre 2011 (7 775 000 \$ en date du 30 septembre 2010).

12. Opérations entre apparentés

La Corporation est apparentée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités selon les mêmes modalités qui s'appliquent aux parties non apparentées. Ces opérations sont évaluées d'après la valeur d'échange. Il existe des liens entre la Corporation et des entités liées au gouvernement avec lesquelles il n'y a eu aucune transaction. Ces relations n'ont pas été divulguées, en vertu de l'exemption partielle dont bénéficient les entités gouvernementales possédées en propriété exclusive prévues dans la norme comptable internationale 24 – *Information relative aux parties liées* (« IAS 24 »).

a) Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) assure à la Corporation des services de gestion de contrats et d'autres services administratifs à des taux négociés qui sont fondés en partie sur le montant des contrats obtenus. TPSGC exerce également certaines fonctions au prix de revient.

Le coût de ces services s'est élevé à 1 051 000 \$ pour la période de trois mois prenant fin le 30 septembre 2011 (932 000 \$ au 30 septembre 2010), à 2 112 000 \$ pour la période de six mois prenant fin le 30 septembre 2011 (1 964 000 \$ au 30 septembre 2010) et celui-ci entre dans les frais d'administration.

b) PPP Canada Inc.

La Corporation a un protocole d'entente avec PPP Canada Inc. pour la prestation de services partagés principalement dans les domaines de la technologie de l'information, de la gestion des ressources humaines, des finances et de l'approvisionnement, des services juridiques, de la recherche et des communications, de la gouvernance et de la gestion des installations. Cette entente produit des économies d'échelle pour les deux organisations.

Le produit lié à la prestation de ces services s'est établi à 187 500 \$ pour la période de trois mois prenant fin le 30 septembre 2011 (187 500 \$ au 30 septembre 2010), à 375 000 \$ pour la période de six mois prenant fin le 30 septembre 2011 (375 000\$ au 30 septembre 2010) et est inclus dans les frais de service.

c) Autres

Les opérations commerciales, les frais de services et les opérations associées aux services d'approvisionnement, découlant de la facilitation par la Corporation de la vente de produits canadiens à des clients étrangers et des autres activités internationales, comprennent les opérations avec les entités gouvernementales apparentées suivantes :

**Pour la période de trois mois prenant fin le 30 septembre
(en milliers de dollars)**

	2011		2010
Agence canadienne de développement international	918	\$	1 138
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	778	\$	1 942
Ministère de la Défense nationale	3 126	\$	(1 000)

**Pour la période de six mois prenant fin le 30 septembre
(en milliers de dollars)**

	2011		2010
Agence canadienne de développement international	3 232	\$	834
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	1 373	\$	5 347
Ministère de la Défense nationale	3 126	\$	-

Par ailleurs, la Corporation participe à des programmes d'échange de ressources humaines avec d'autres ministères et organismes, tels que l'Agence de la fonction publique du Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère de la Défense nationale, Exportation et développement Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

En raison de toutes les opérations entre apparentés, les montants à recevoir de ces parties et les montants qui leur sont dus sont les suivants :

(en milliers de dollars)	30 septembre 2011		31 mars 2011		1^{er} avril 2010
Créances	1 064	\$	6 135	\$	3 585
Créditeurs et charges à payer	6 208	\$	2 739	\$	930

13. Éventualité et garanties

La Corporation peut devoir engager des dépenses de remédiation des contrats si des exportateurs canadiens ne respectent pas les conditions de leurs contrats. La Corporation est la partie demanderesse ou intimée dans certaines réclamations et poursuites en instance. Les dommages et intérêts réclamés par les plaignants sont élevés, mais en s'appuyant sur l'avis des conseillers juridiques, la direction a enregistré une obligation dans l'exercice visé lorsque les dommages étaient probables et que les montants associés pouvaient être raisonnablement estimés. La Corporation a enregistré des dépenses de remédiation des contrats au montant de 8 000 \$ pour la période de trois mois prenant fin le 30 septembre 2011 (125 000 \$ au 30 septembre 2010) et au montant de 8 000 \$ pour la période de six mois prenant fin le 30 septembre 2011 (250 000 \$ au 30 septembre 2010), ce qui a laissé un solde de 397 000 \$ en date du 30 septembre 2011 (407 000 \$ au 31 mars 2011 et 1 442 000 au 1^{er} avril 2010), soit la meilleure estimation par la direction des coûts supplémentaires que la Corporation devra probablement engager pour respecter ses obligations contractuelles.

Dans son rôle de maître d'œuvre, la Corporation a l'obligation contractuelle d'exécuter de nombreux contrats conclus avec des clients étrangers et de veiller à ce que les conditions du contrat soient respectées, quelle que soit la qualité du rendement de l'exportateur canadien. La Corporation doit également exécuter des obligations contractuelles liées à la prestation de services d'approvisionnement internationaux pour des clients gouvernementaux. Au 30 septembre 2011, la valeur totale du portefeuille de contrats de maître d'œuvre et d'approvisionnement qui restaient à exécuter était d'environ 3,8 milliards de dollars (3,6 milliards de dollars au 31 mars 2011 et 2,7 milliards de dollars au 1^{er} avril 2010). Le portefeuille total des contrats de la Corporation s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	30 septembre 2011	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Moins de 1 an	1 856 040 \$	1 602 730 \$	1 361 783 \$
Entre 1 et 3 ans	1 874 866 \$	1 895 621 \$	1 030 167 \$
Entre 3 et 5 ans	48 301 \$	60 544 \$	323 811 \$
Plus de 5 ans	3 667 \$	3 787 \$	2 470 \$

Le portefeuille des contrats qui restent à exécuter, en plus de la provision pour dépenses de remédiation des contrats prévue à l'État de la situation financière, représente les obligations contractuelles maximales de la Corporation. Il était estimé à 3 783 271 000 \$ au 30 septembre 2011 (3 563 089 000 \$ au 31 mars 2011 et 2 719 673 000 \$ au 1^{er} avril 2010).

14. Transition aux Normes internationales d'information financière

La Corporation a adopté les IFRS le 1^{er} avril 2011 et a fixé la date de transition au 1^{er} avril 2010. Avant l'adoption des IFRS, la Corporation préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada »). Les premiers états financiers annuels émis par la Corporation qui seront conformes aux IFRS seront émis pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012. Par conséquent, la Corporation fera une déclaration explicite et sans réserve de conformité aux IFRS à compter de ses états financiers de 2012. La Corporation a préparé son état de la situation financière d'ouverture en IFRS à la date de transition du 1^{er} avril 2010.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux méthodes comptables décrites à la Note 3 et aux exigences de l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), qui s'applique à la première application des IFRS. La norme IFRS 1 exige que les mêmes méthodes soient appliquées pour toutes les périodes présentées et que lesdites méthodes suivent les IFRS à compter de la fin de la clôture du premier exercice en IFRS, soit le 31 mars 2012 pour la Corporation.

La Corporation préparera finalement l'état de la situation financière d'ouverture en appliquant les IFRS actuels à la date de prise d'effet du 31 mars 2012, ou avant. Il est donc possible que l'État de la situation financière d'ouverture et les états financiers des exercices 2011 et 2012 soient différents de l'information présentée dans les présents états financiers provisoires.

En préparant l'*État de la situation financière* d'ouverture en IFRS, la Corporation a redressé les montants comptabilisés précédemment dans les états financiers préparés conformément aux PCGR du Canada. Une explication de l'incidence de la transition des PCGR du Canada précédents aux IFRS sur la situation financière et le résultat global de la Corporation se trouve dans les tableaux et notes d'accompagnement qui suivent. Des rapprochements et renseignements supplémentaires expliquant l'effet de la transition aux IFRS ont été divulgués dans les états financiers provisoires condensés en date du 30 juin 2011.

Rapprochement de la situation financière et des capitaux propres au 30 septembre 2010

(en milliers de dollars)	PCGR du Canada	Effet de transition aux IFRS	IFRS
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie	56 079	\$ -	\$ 56 079
Créances	286 036	-	286 036
Avances aux exportateurs canadiens	85 628	-	85 628
Paiements progressifs aux exportateurs canadiens	147 297	-	147 297
	575 040	-	575 040
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	1 193	-	1 193
Actifs incorporels	1 416	-	1 416
	2 609	-	2 609
	577 649	\$ -	\$ 577 649
Passif			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	275 110	\$ -	\$ 275 110
Avances des clients étrangers	103 656	-	103 656
Paiements progressifs des clients étrangers	147 081	-	147 081
Avantages sociaux futurs à court terme	-	643	643
	525 847	643	526 490
Passifs non courants			
Avantages sociaux futurs à long terme	1 308	176	1 484
Provision pour dépenses de remédiation des contrats	1 672	-	1 672
	2 980	176	3 156
	528 827	819	529 646
Capitaux propres			
Surplus d'apport	10 000	-	10 000
Bénéfices non répartis	38 822	(819)	38 003
	48 822	(819)	48 003
	577 649	\$ -	\$ 577 649

Résultats d'exploitation nets et résultat étendu présentés selon les PCGR du Canada et des IFRS

Il n'y avait aucun changement aux résultats d'exploitation nets et résultat étendu pour la période de trois ou six mois terminée le 30 septembre 2010 suite à la conversion aux IFRS du PCGR du Canada.

Rapprochement des capitaux propres en vertu des PCGR du Canada et des IFRS

Voici le rapprochement des capitaux propres de la Corporation comptabilisés conformément aux PCGR du Canada en comparaison avec les capitaux propres comptabilisés conformément aux IFRS au 30 septembre 2010.

(en milliers de dollars)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total des capitaux propres
Présentés selon les PCGR du Canada au 30 septembre 2010	10 000 \$	38 335 \$	48 335 \$
Différences donnant lieu à l'augmentation (la diminution) des montants présentés:			
Avantages sociaux futurs à court terme		(643)	(643)
Avantages sociaux futurs à long terme		(176)	(176)
Présentés selon les IFRS au 30 septembre 2010	10 000 \$	37 516 \$	47 516 \$

État des flux de trésorerie présenté selon les PCGR du Canada et les IFRS

Il n'y avait aucun changement à l'état des flux de trésorerie pour la période de trois ou six mois terminée le 30 septembre 2010, suite à la conversion aux IFRS du PCGR du Canada.

15. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation des états financiers du présent exercice.